Ecublens,

le 19 février 2009

Saint-Sulpice.

## Elections paroissiales 2009-2014

Le Conseil paroissial de la Paroisse d'Ecublens-Saint-Sulpice invite les paroissiens à prendre part à :

## l'Assemblée paroissiale électorale dimanche 22 mars 2009

à l'issue des cultes de 9h15 à l'église d'Ecublens et de 10h30 à l'église de Saint-Sulpice



## Ordre du jour:

- 1. Election du bureau de l'Assemblée paroissiale
- 2. Election des conseillers paroissiaux laïcs
- 3. Election des délégués à l'Assemblée régionale
- 4. Election de la Commission de gestion et des finances

Le nombre de conseillers paroissiaux à élire est de dix.

Vote par correspondance: s'adresser, jusqu'au 15 mars 2009, au président de l'Assemblée paroissiale P. Martignier, tél. 021 636 40 89.

Pour le Conseil paroissial: La présidente:

J. Hefti